

Journée d'étude
Programme SAB GENEPEJ, École de droit de Sciences Po

HISTOIRE DU DROIT, POLITIQUE ET IDÉOLOGIE
Enquête sur les fondements idéologiques d'une discipline juridique

Sciences Po
Salle François Goguel
56 Rue des Saints Pères 75007
5 octobre 2011
9h00 -17h30

La vitalité d'une discipline se mesure à sa capacité à interroger sereinement sa propre histoire. Cette enquête historiographique, initiée par Pierre Legendre et Jacques Poumarède, n'a longtemps que très modestement retenu l'attention des historiens du droit français. Depuis peu, cependant, ces derniers manifestent un intérêt renouvelé pour l'histoire et l'épistémologie de leur discipline. Cette journée d'étude se propose de mettre en lumière les fondements et les enjeux idéologique et politiques de l'histoire du droit comme savoir scientifique et comme discipline académique.

Frédéric AUDREN (CNRS – CEE / Ecole de droit de SciencesPo), Introduction de la journée.

Discipliner l'histoire du droit

Louis ASSIER-ANDRIEU (CNRS – CEE / Ecole de droit de SciencesPo), « Le symbolisme juridique au début du XIXe siècle: un universalisme ethnographique ».

Jérôme FERRAND (UPMF), « Les déambulations d'une science juridique naissante dans le premier XIXe siècle : le droit entre histoire, philosophie et morale »

Nader HAKIM (Université Montesquieu – Bordeaux IV), « Les usages doctrinaux de l'histoire. L'exemple de la doctrine civiliste au 19e siècle »

Xavier MARTIN (Université d'Angers), « Le Code Napoléon : questions sur la genèse d'un mythe »

Pierre BONIN (École de droit de la Sorbonne), « Entre républicanisme militant et nostalgie monarchiste : les manuels d'histoire du droit d'Esmein à Olivier-Martin »

Jacques POUMAREDE (Université de Toulouse 1), « La monarchie corporative de François Olivier-Martin ou l'influence d'un topos très politique »

Mettre à l'épreuve la discipline

Jean-Louis HALPERIN (ENS Ulm), « Histoire du droit et fascisme en Italie »

Mathieu SOULA (Université de Pau), « Au-delà de l'histoire du droit, retour sur la trajectoire d'un entrepreneur scientifique, Henri Lévy-Bruhl »

Jean-Pierre ALLINNE (Université de Pau), « L'anthropologie juridique au milieu du gué: crise idéologique ou crise épistémologique? »

Jean-Christophe GAVEN (Université de Toulouse I), « La Révolution française au tribunal de l'histoire du droit »

Florence RENUCCI (CNRS – CHJ Lille), « Les études coloniales sont-elles solubles dans l'histoire du droit ? »

Yann-Arzel DURELLE-MARC (Université de Franche-Comté), « L'histoire du droit aux prises avec l'idéologie : le cas du droit de pétition »

Responsable scientifique : Frédéric Audren (Ecole de droit – CNRS / CEE, Sciences Po)

Pour tout renseignement et inscription : frederic.audren@sciences-po.org